

Conseil de Quartier – Barrière Boldoduc

Jeudi 3 novembre 2016

Excusés : Aloÿse Reboul, Sébastien Gavory, Nathanaël Rampht, Laurence Habrial, Claudine Collier

Présents : Michel Dondeyne, Jean-Charles Evrard, Annie Lenglin, Loïc Latouche, Ludovic Houttemane, Yannick Bodèle, Bernard Tiberghien, Jessy Biskomta, Estelle Marcillaud

Absente : Marie-France Leseutte

- Fête sans nom
- Préparation de la réunion du 5 novembre avec Rémi Lefebvre
- Parcours santé géant avec M. Tiberghien
- Question diverses

Michel Dondeyne fait part d'une demande de modification de Monsieur Gavory dans le précédent compte rendu en page 5 concernant le courrier de Madame Evelyne Ledez : « *Monsieur Gavory n'est pas contre la démarche, mais selon lui, le courrier aurait dû englober d'autres problématiques de propreté, être plus large dans les sujets abordés (dépôts sauvages, détritrus sur la voie publique, poubelles non rentrées,...)* ». Michel Dondeyne indique pour sa part avoir rencontré Evelyne Ledez qui a précisé que le courrier émanait du Cabinet du Maire.

Le conseil de quartier démarre par une discussion autour du site H2D et notamment des Roms vivant actuellement sur le site. Monsieur Dondeyne indique que Frédéric Marchand, Maire d'Hellemmes, a incité le propriétaire des lieux a porté plainte, permettant par la suite une évacuation du site.

I. Préparation de la réunion du 5 novembre avec Rémi Lefebvre.

La réunion des conseils de quartier débutera à 9h30 par des échanges entre les conseillers sur les bonnes pratiques et les problèmes rencontrés. Monsieur Tiberghien demande de quelle manière les conseils de quartier peuvent devenir force de proposition. Ludovic Houttemane explique que cela vient du bon vouloir des uns et des autres et que rien ne les empêche de l'être.

Bernard Tiberghien ajoute que cela n'est pas évident, notamment en prenant l'exemple de la friche H2D. Monsieur Houttemane persiste en disant qu'il est possible d'être force de proposition, et que cela dépend des conseillers de quartier.

Pour Jean-Charles Evrard, les conseillers pourraient être invités à certaines réunions afin d'être en sorte des témoins, Yannick Bodèle abondant dans ce sens aimerait pour sa part avoir des informations plus régulières de ce que fait la mairie sur le quartier.

Michel Dondeyne indique que dès qu'il a une information de la mairie concernant le quartier, il en fait part aux conseillers.

Monsieur Tiberghien demande au conseil quelle est la limite par rapport à des dossiers comme celui d'H2D, comment mettre en place des discussions avec les habitants et de quelle manière mettre en place des réunions de riverains. Michel Dondeyne répond que cela est possible comme l'expliquait auparavant Monsieur Houttemane, même si pour Bernard Tiberghien les réunions organisées sur le quartier étaient du fait de la Mairie, posant par la même occasion d'autres questions : est-ce qu'un conseil de quartier peut être porteur de l'avis des habitants ? Le conseil de quartier a-t-il la possibilité de réunir les habitants pour avoir leurs points de vue sur différents sujets ? Pour le Président rien ne l'empêche, d'ailleurs je vous proposerai une rencontre avec les habitants sur le plan lecture.

Monsieur Dondeyne explique en ce qui concerne la friche que si le propriétaire a un projet immobilier, et s'il rentre dans les normes, le Maire ne pourra pas s'y opposer sauf à préempter, mais le terrain coûte très cher.

Le but pour Bernard Tiberghien est d'associer les gens sur les projets qui pourraient être mis en œuvre. En effet, à partir du moment où il est permis aux gens de s'exprimer, il est également possible de gérer les débats.

Michel Dondeyne répond que rien n'empêche les conseillers de quartier d'organiser des réunions, Monsieur Bodèle ajoutant que pour différents sujets, les conseillers de quartier peuvent se retrouver en face de problème qu'ils ne pourront pas résoudre.

Pour le Président du Conseil de Quartier, c'est compliqué pour un conseil de quartier de proposer un projet pour H2D, Bernard Tiberghien expliquant qu'il ne s'agit que de donner un avis. Monsieur Dondeyne ajoute que le jour où le projet sortira, le Conseil de Quartier pourra donner un avis sur ce qui sera mis en œuvre et poser des questions aux promoteurs, cela étant plus envisageable.

Monsieur Bodèle demande que pour les gros projets, une fois les plans déposés, les conseillers de quartier puissent avoir les documents afin de donner un avis et d'envisager des modifications si cela est possible.

Bernard Tiberghien interviendra sur ce sujet samedi.

Ludovic Houttemane ajoute à nouveau que le conseil peut être force de proposition sur des petites choses, mais aussi sur des sujets dont les enjeux sont plus importants, le Président du Conseil de Quartier expliquant que dès l'instant où un projet entre dans la légalité, le Maire

ne peut pas s'opposer, sauf à préempter le terrain. C'est une réalité qu'il ne faut pas négliger.

Sébastien Gavory interviendra également pour présenter la Fête Sans Nom, action portée par le conseil de quartier. Sur les demandes d'avis auprès des conseils de quartier et sur les projets, il y a la question de la médiathèque : nouvelle médiathèque ou amélioration de la bibliothèque ? Angélique Gilibert-Lefebvre et Sylvain Petit, conseillers communaux, ont développé un questionnaire sur la manière dont les hellemmois appréhendent le plan lecture. Bernard Tiberghien explique que le quartier possède deux bibliothèques, même si l'une est départementale et donc non ouverte à la population. Quant à la bibliothèque de la SNCF, elle a vocation théoriquement à s'ouvrir à tous. La bibliothèque départementale peut-elle avoir une vocation d'ouverture à la population, sachant que c'est un équipement, à sa connaissance, qui n'est pas utilisé à 100%. Ludovic Houttemane répond que ce n'est pas un lieu de consultation. Dans le même temps, le Département du Nord prend en charge des médiathèques et bibliothèques de petites communes, la commune d'Hellemmes étant trop grande pour en faire partie.

Yannick Bodèle demande pour sa part un meilleur affichage sur la bibliothèque départementale et un autre annonçant où se trouve la bibliothèque municipale. Monsieur Dondeyne invite Monsieur Tiberghien à poser la question à Angélique Gilibert-Lefebvre et Sylvain Petit. Monsieur Houttemane ajoute qu'il est possible de commander un livre par internet et de le recevoir le lendemain à la bibliothèque d'Hellemmes.

Monsieur Bodèle n'a pas fait le rapport entre le plan lecture et la bibliothèque, qui est mal situé, et qui aurait plus sa place dans un grand pôle culture.

M. Dondeyne demande s'il est possible de faire une réunion fin novembre sur le plan lecture et la bibliothèque. Monsieur Bodèle s'il est possible de lier cette réunion à la Fête de l'Automne ? Cela dépend des organisateurs pour M. Houttemane.

Le Président du Conseil de Quartier propose une date pour la réunion avec Angélique Gilibert-Lefebvre et Sylvain Petit : le samedi 26 novembre de 10h à 12h au Club des Primevères.

Madame Lenglin demande s'il est possible de mettre le flyer et le questionnaire à disposition le jour de la Fête de l'Automne. Ce pourquoi Messieurs Houttemane et Bodèle ne sont pas contre.

Ludovic Houttemane demande ce qui peut être fait au niveau culture également sur la ville ? Par exemple, si créer une médiathèque n'est pas utile mais qu'une extension est suffisante, que faire du budget restant ?

Monsieur Dondeyne répond que ce qui est attendu à la bibliothèque, c'est l'ancien pressing et le commissariat municipal, et donc une extension est envisageable à moindre coût. Mais le questionnaire est là pour permettre de prendre des décisions concernant la bibliothèque.

II. Mise en valeur des équipements sportifs d'une zone géographique.

Monsieur Tiberghien indique que ce n'est pas un parcours santé. Il s'agit de mettre en valeur les équipements sportifs du quartier. Selon lui, cela se fera au niveau des stades, des équipements de la SNCF, du Grand Stade ou encore du terrain à proximité d'Anios.

Bernard Tiberghien ajoute que c'est dans le quartier que l'ouverture du Grand Stade a causé le plus de nuisances au niveau de la circulation et de la pollution, que ce soit rue Victor Hugo ou Boulevard de l'Ouest. Il y a une augmentation de tout ce qui est maladie respiratoire par exemple, tous les médecins hellemmois le soulèvent.

Il y a tout un secteur non employé derrière Castorama, il faudrait savoir comment le mettre en valeur et construire une proposition concernant un parcours des équipements sportifs. Monsieur Bodèle propose une double page dans Hellemmes Actualités sur le sujet.

De plus, il existe Eurasanté, Euratechnologie,... Pourquoi ne pas avoir cela au niveau sportif sur Lille-Hellemmes-Lomme selon le conseiller de quartier ? Si cela peut être quelque chose de bien, Monsieur Tiberghien est partant pour développer le sujet.

Yannick Bodèle parle des activités payantes de Léo Lagrange. Monsieur Evrard explique que l'adhésion est de 22 euros et que les activités dépendent des animateurs présents qui sont des professionnels pour la plupart. Ce n'est pas un prix pour participer à toutes les activités, mais un prix pour chaque activité.

Sur l'idée du parcours, Bernard Tiberghien demande si des gens sont intéressés. Yannick Bodèle propose de lancer l'idée en lien avec l'ensemble des conseils de quartier.

III. La Fête Sans Nom.

Michel Dondeyne demande si une date doit être prise actuellement. Monsieur Bodèle avance le fait de réitérer l'opération ou de l'annuler avec les problèmes liés à la sécurité. Ludovic Houttemane explique pour sa part que cette situation est faite pour durer. Cependant, dans les lieux clos, les organisateurs ne sont pas obligés de prendre les services d'un professionnel de la sécurité, mais doivent rester vigilants sur l'accueil du public.

Pour la Fête Sans Nom, il faut savoir à quelle hauteur la ville peut aider, et où elle pourrait se dérouler à un autre endroit que la Plaine des Métallurgistes. Cela pourrait se faire au niveau de l'église par exemple.

La Fête Sans Nom de 2016 s'est déroulée sur la Plaine des Métallurgistes, Il y a des problèmes de sécurité à ne pas négliger selon Bernard Tiberghien.

Les conseillers en discuteront lors du prochain conseil.

IV. Questions diverses.

Ludovic Houttemane parle d'un courriel de Sébastien Gavory sur un doublon d'adresse sur différentes communes. Cela pose des problèmes avec la Poste et notamment pour différentes démarches que ce soit avec les organismes publics ou même privés type EDF.

Le conseiller de quartier a cependant noté une amélioration avec le site internet de la Poste qui propose deux options (Hellemmes et Lezennes). Mais le problème existe toujours avec les bornes automatiques.

Madame Marcillaud avance que c'est un fichier généralisé pour différents organismes, et que ce problème est celui que beaucoup d'habitants connaissent tous les jours dans la commune.

Madame Lenglin demande qu'elle sera le sens de la rue qui ouvrira au niveau des nouvelles habitations ? Sens rue Chanzy / rue Dordin ou l'inverse ? La question pourra être posée à la réunion de samedi.

Bernard Tiberghien annonce un point sur les incivilités lors de la réunion des conseils de quartier. Il y a deux types de propositions selon lui : voir comment les habitants d'une rue peuvent voir différents problèmes et faire des propositions. C'est le cas du stationnement ou pour l'utilisation de sacs noirs qui ne sont pas réglementaires et donc pas ramassés. Michel Dondeyne explique que rien n'empêche le conseil de quartier de le faire et de mettre en place des questionnaires.

Madame Marcillaud annonce qu'elle déménagera dès la fin du mois de novembre et qu'elle est dans l'obligation de quitter le conseil de quartier.

Prochain Conseil de Quartier : samedi 17 décembre 2016 à 9h30.

**Pour le Conseil Barrière/Boldoduc
Michel DONEYNE**